



## **Météo-France et la Direction générale de l'armement signent une nouvelle convention-cadre**

**Joël Barre, Délégué général pour l'armement, et Jean-Marc Lacave, Président-Directeur général de Météo-France, ont signé le 13 février 2019 le renouvellement pour les huit prochaines années de la convention-cadre fixant les modalités de leur partenariat.**

Cette convention-cadre permet la réalisation de prestations de Météo-France au profit des opérations d'armement conduites par la Direction générale de l'armement (DGA) : mise à disposition de systèmes d'observation et d'information, fourniture de données météorologiques, collaborations dans le domaine de la recherche, prestations d'expertise, d'ingénierie et de conseil, ainsi que des actions relatives à la normalisation et à la formation.

Conformément au décret fondateur de l'établissement, Météo-France fournit un soutien aux armées dans les domaines de la météorologie et du climat. De son côté, la DGA a notamment pour missions d'équiper les forces armées et de préparer le futur des systèmes de défense, ce qui nécessite une prise en compte de plus en plus fine des données environnementales, météorologiques et climatiques.

### **Contacts presse Météo-France**

Marie Wawrzykowski - 01 77 94 71 32

Xavier Bonnehogne - 01 77 94 71 36

[presse@meteo.fr](mailto:presse@meteo.fr)

[@meteofrance](https://twitter.com/meteofrance)